

LE NÉERLANDAIS AU COLLEGE KELLER-ROSENBERG : POURQUOI ?

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une langue germanique parlée par 21 millions d'Européens aux Pays-Bas et en Belgique (60 % des Belges sont néerlandophones, contre 35 % de francophones).

Le néerlandais est aussi langue officielle dans d'autres régions du monde : Surinam, Antilles Néerlandaises, et même en Afrique du Sud (sous sa forme créole : l'afrikaans).

Le flamand et le hollandais sont des dialectes néerlandais.



Pourquoi apprendre le néerlandais au collège ?

Pour travailler en Flandre : Halluin est frontalier avec la Belgique néerlandophone. Le chômage y est beaucoup moins élevé que dans le Nord de la France, et les salaires y sont plus intéressants, quel que soit le secteur professionnel. Les Flamands manquent de main-d'œuvre, et recrutent beaucoup de Français qui, pour progresser dans leur carrière professionnelle, doivent apprendre le néerlandais. Les cours pour adultes ne désemploient pas !

Pour travailler dans le Nord de la France : les Pays-Bas et la Belgique sont les premiers partenaires économiques de notre région. Après l'anglais, le néerlandais y est la première langue la plus demandée par les employeurs. Trop peu de jeunes le parlent encore aujourd'hui par rapport à la demande réelle, ce qui fait du néerlandais l'une des langues les plus précieuses sur le marché du travail.

Si la culture des Pays-Bas et de la Belgique vous intéresse, tout simplement. Elle est en effet très riche. Ou si vous voulez découvrir d'autres aspects de notre région, dont une partie est historiquement néerlandophone. Peut-être avez-vous de la famille qui le parle ?

Pour étudier ou travailler en Wallonie : beaucoup de Français font leurs études en Belgique francophone (écoles réputées et proches de notre région, diplômes reconnus en France, pas de concours d'entrée...). Le néerlandais étant la première langue parlée en Belgique, sa maîtrise est obligatoire sur le marché du travail wallon, et la plupart des examens comportent des épreuves de néerlandais.

Si vous avez l'intention de changer de région : **le néerlandais est utile, quelle que soit la région de France où vous résidez**. Il est notamment très demandé dans le secteur du tourisme, en raison du nombre important de touristes néerlandais visitant la France chaque année. Des entreprises néerlandaises comme Philips, Unilever... sont aussi implantées dans de nombreuses régions de France et d'Europe.

Est-ce une langue difficile ?

Chaque langue a ses difficultés propres, mais pas forcément au même niveau. Le néerlandais ressemble peu au français, ce qui nécessite davantage de motivation en début d'apprentissage. Pour cette raison, ne forcez pas votre enfant à choisir le néerlandais s'il n'aime pas les langues. En revanche, la grammaire est relativement simple, car il n'y a ni subjonctifs, ni groupes de verbes, ni déclinaisons : cela facilite la maîtrise de la langue à haut niveau. Le lexique est proche de l'anglais, ce qui apporte malgré tout un peu de transparence. La syntaxe (= la construction des phrases) est celle de l'allemand : apprendre le néerlandais aide à l'apprentissage de l'anglais et de l'allemand, et vice-versa. Dans tous les cas, l'apprentissage d'une langue, même facile en apparence, nécessite travail et rigueur, et motivation.

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES AU COLLEGE KELLER-ROSENBERG

- **Cursus normal LV1+LV2:**
4h d'anglais par semaine à partir de la 6ème (LV1)
+ 2h30 d'allemand ou d'espagnol par semaine à partir de la 5ème (LV2)
--> possibilité de choisir une option européenne en espagnol, avec une heure de cours en plus à partir de la 4e.

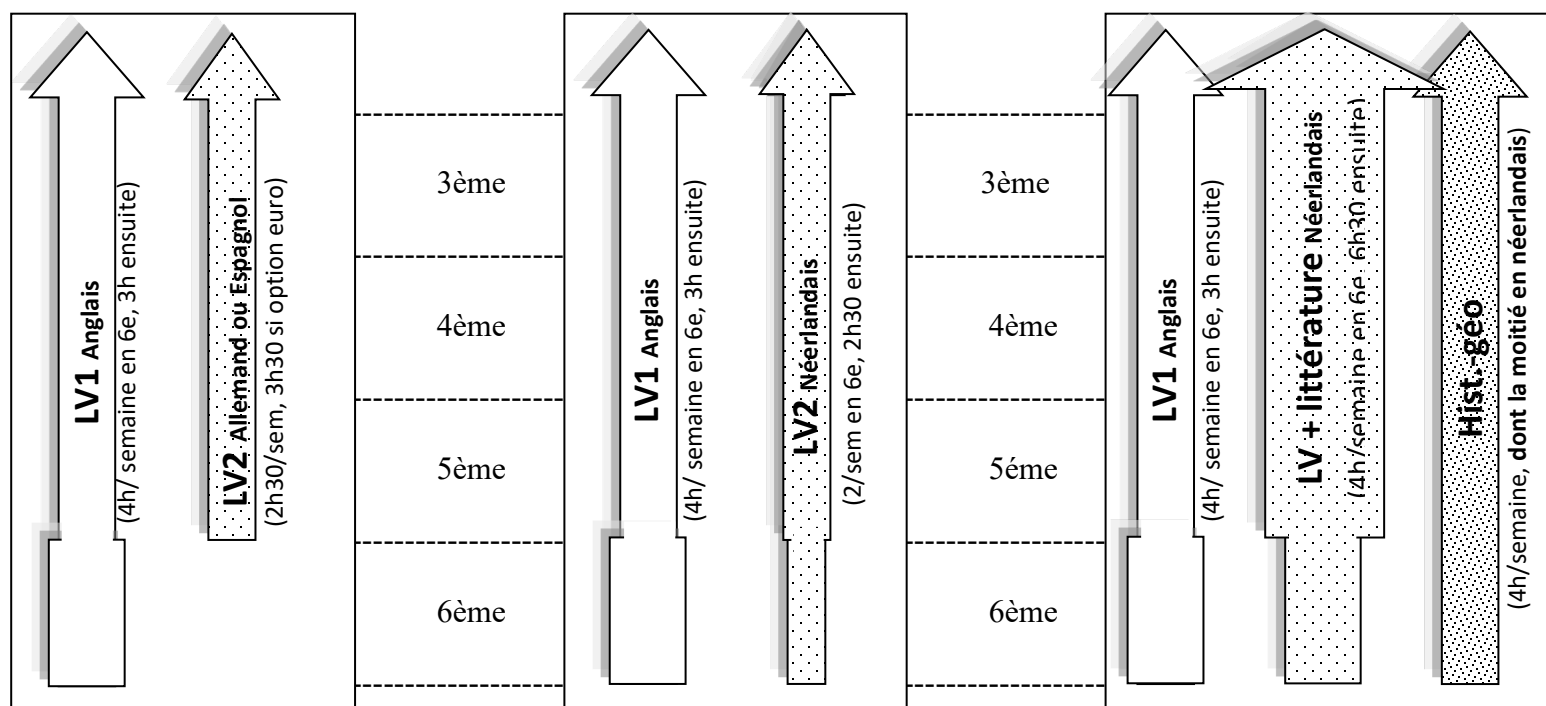
OU

- **Bilangue anglais -néerlandais :**
4h/semaine d'anglais dès la 6ème (LV1)
+2h/ semaine de néerlandais en 6ème, puis 2h30 par semaine ensuite (LV2 bilangue)

OU

- **Section internationale Néerlandais :**
3h/semaine d'anglais dès la 6ème (LV1)
+ 4h/ semaine de néerlandais dès la 6ème, puis 2h30 de néerlandais et 4h de littérature en 5e, 4e et 3e
+ la moitié des heures d'histoire-géographie enseignée en néerlandais, dès la 6e
--> poursuite possible de la section internationale au lycée Gambetta de Tourcoing

DÉBUTANTS ACCEPTÉS !!!



LV2 Allemand ou Espagnol
(option euro espagnole possible)

OU

Bilangue Néerlandais

OU

Section Internationale Néerlandais

NB : Le néerlandais ne peut être choisi au collège Schuman qu'en bilangue ou en section internationale. Après le collège, il est possible de le commencer en seconde LV3 au lycée Gambetta à Tourcoing.

Une section internationale n'est pas une section européenne !

Une section internationale est organisée de la primaire au lycée et en partenariat avec le pays concerné (ici : Belgique et Pays-Bas), et comprend des enseignements de langue, littérature, histoire et géographie en néerlandais. La mention internationale au baccalauréat est reconnue par les pays partenaires et permet d'y intégrer ensuite l'enseignement supérieur. Notre section internationale est unique en son genre en raison du fait qu'elle s'adresse surtout aux élèves frontaliers francophones et pas seulement aux ressortissants étrangers natifs, mais elle n'en demeure pas moins ambitieuse et reste réservée aux meilleurs élèves, recrutés sur dossier.

Les options européennes (collège) ou sections européennes (lycée) offrent aux élèves francophones des cours approfondis en langue et, à partir de la 2de, en civilisation, et donnent lieu à une mention européenne au baccalauréat. Elles sont plus accessibles que les sections internationales, mais la mention européenne n'est pas reconnue à l'étranger.

FAQ

Si j'inscris mon enfant en bilangue en 6ème, peut-il changer d'avis et faire espagnol en 5ème ?

Le collège n'autorise pas les élèves inscrits en bilangue à changer de langue en 5ème car les places sont limitées, tant en néerlandais qu'en espagnol. Régulièrement, nous devons refuser des élèves. Ceux qui s'inscrivent juste un an pour "essayer la langue" prennent indûment la place d'un autre.

EN S'INSCRIVANT EN BILANGUE, VOTRE ENFANT S'ENGAGE À CONTINUER LE NÉERLANDAIS JUSQU'EN 3ÈME.

Le néerlandais est-il réservé aux « bons élèves » ?

Non. Le néerlandais est un choix judicieux pour tous les élèves : ceux qui se destinent à de brillantes études autant que ceux qui auront besoin de se mettre en valeur autrement sur le marché du travail. L'avantage du néerlandais est que l'apprentissage commence en 6e, alors que pour les autres langues il commence en 5e. Ainsi, votre enfant a une année d'apprentissage en plus à la fin de sa scolarité. La section internationale est, elle, réservée aux meilleurs élèves.

Y a-t-il beaucoup de travail à la maison ?

Comme pour toutes les langues, apprendre le néerlandais nécessite du travail et de l'investissement. Il y a des leçons à apprendre, des exercices à faire à la maison, des devoirs à rendre. Il y a généralement du travail à faire pour chaque cours.

Je veux inscrire mon enfant en section internationale, mais j'ai peur que ce soit trop dur pour lui ?

Le recrutement en section internationale se fait sur dossier, la priorité étant donnée aux élèves qui ont commencé la section internationale à l'école Jean Moulin d'Halluin. Si votre enfant est accepté, c'est que nous estimons qu'il a le niveau requis. Par ailleurs, les élèves sont regroupés avec les bilangue dans les cours communs. Ainsi, si nous constatons qu'un élève est en difficulté malgré tout, nous pouvons le réorienter en bilangue néerlandais sans que cela l'oblige à changer de classe.

Des projets sont-ils organisés ?

De nombreux projets sont mis en place chaque année : excursions en Flandre ou aux Pays-Bas, échanges scolaires, manifestations culturelles, etc. En fin de 3ème, nous faisons passer aux élèves néerlandistes la certification de la Nederlandse Taalunie (CNaVT)

En prenant une option rare, mon enfant ne risque-t-il pas d'avoir un professeur moins compétent, ou des horaires de cours bizarres ?

Le néerlandais n'est pas une option rare. C'est une langue de plus en plus enseignée dans l'académie. Les professeurs sont recrutés avec les mêmes exigences et disposent des mêmes moyens matériels que dans les autres matières. Les cours de néerlandais ont lieu pendant les mêmes heures et dans les mêmes conditions que les cours d'anglais, d'espagnol ou d'allemand. La section internationale, particulièrement prestigieuse, implique des enseignants recrutés sur profil et la mise à disposition de moyens supplémentaires.

Et après le collège ? Mon enfant pourra-t-il continuer l'apprentissage du néerlandais ?

Oui. Le néerlandais est enseigné au lycée Gambetta de Tourcoing, ainsi que dans de nombreux autres lycées généraux ou professionnels de la région. Ailleurs, les élèves ont la possibilité de suivre les cours à distance et de présenter ensuite l'épreuve au baccalauréat. Les élèves néerlandistes peuvent aussi à tout moment intégrer l'enseignement wallon. Pour les élèves sortant de section internationale, une poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur flamand ou néerlandais est possible. En revanche, le néerlandais est encore peu enseigné dans les grandes écoles françaises : il est donc judicieux, si votre enfant vise les classes préparatoires, de lui faire faire en plus une LV3 au lycée. Dans tous les cas, et quelle que soit la langue choisie, il convient de bien vous renseigner auprès des établissements qui vous intéressent, car le choix d'une LV2 au lieu d'une autre, quelle qu'elle soit, n'est pas sans conséquences sur les possibilités de poursuite d'études dans certaines filières spécifiques.

J'ai encore des questions : à qui puis-je m'adresser ?

Vous pouvez vous adresser au collège auprès du principal, ou envoyer un mail au professeur coordinateur de néerlandais, à l'adresse suivante : DuboisNL@outlook.com

Parlé par nos voisins, Enseigné à Keller-Rosenberg !



Spreekt u
Nederlands?

**21 MILLIONS DE LOCUTEURS
EN EUROPE !**

Parlé à 5
min de
chez vous !

**UN ENORME
ATOUT DANS
LE MONDE DU
TRAVAIL !**



Hollandais, néerlandais de la
Hollande

Flamand, néerlandais de la
Flandre

Afrikaans, néerlandais créole
de l'Afrique du Sud

Néerlandais des cinq
continents

Du Surinam

Des Antilles

Des Pays-Bas

De Belgique

D'Afrique du Sud

D'Indonésie

Néerlandais de chez nous

Néerlandais du Monde



→ **BILANGUE**

→ **SECTION**

INTERNATIONALE